

n° 224

Décembre 2009

Une réflexion concertée est souvent gage d'une action fondée

Edgar FAURE



la VOIX du FROU



CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91
courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : mairie-chartainvilliers.fr

SUR VOTRE AGENDA

- * 19/12 : Arbre de Noël, pour les enfants non scolarisés, à la salle polyvalente
- * 31/12 : De 10h à 12h, permanence en Mairie pour les inscriptions sur la liste électorale
- * 4-11-18/12 : Vente de décorations, cartes de vœux... au profit du séjour de découvertes de la classe de CE2, à 17h à l'école de St-Piat

19 DECEMBRE 2009 ARBRE de NOËL

15 h 30 - salle polyvalente

Les Bornes : monuments historiques ?

Le 24 novembre, Alain BOUTIN (Maire adjoint) et Jean-Claude FOUQUET (notre chroniqueur local) se sont rendus à la Direction régionale des affaires culturelles à ORLEANS.

En effet ce jour se tenait une commission qui comprenait l'examen de demande de protection des Bornes du chapitre (voir les articles de la Voix du Frou d'avril et juillet 2009 – présents sur le site internet de Chartainvilliers).

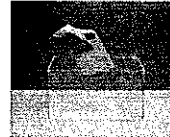


Cette 1^{ère} étape a, semble t'il, été franchie car la commission a donné un avis favorable à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La réponse définitive devrait nous être donnée rapidement.

Nous ne pourrions que nous réjouir de cette décision qui permettrait de donner une protection juridique à ces bornes du 17^{ème}-18^{ème} siècle, et permettrait d'éviter que certains ne soient tentés de

les faire déplacer, comme ce fut le cas pour l'une d'elles au printemps dernier.

Une affaire à suivre....



En 2010 pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Inscriptions sur les listes électorales :

Aux termes de l'article R5 du code électoral, votre demande d'inscription pourra être reçue en Mairie jusqu'au 31 décembre 2009.

Une permanence électorale se tiendra de 10 à 12 heures en Mairie, le 31/12/2009.



DECHETES-RIES

Nous vous informons que nos déchèteries de proximité (Pierres, Harleville, Epernon) seront fermées entre Noël 2009 et le Jour de l'An, à savoir :

Fermeture, le Jeudi 24 décembre 2009 à 15 heures
Réouverture, le Samedi 2 janvier 2010 à 9 heures.

La Mairie est ouverte les :
LUNDI de 14h à 15 h
JEUDI de 17h à 19 h



Forte participation de 70 personnes à la 91^e Cérémonie du 11 Novembre

11 NOVEMBRE 2009

Message lu de

l'Union française des associations de combattants
et de victimes de guerre (U.F.A.C.)

« Aujourd'hui, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, nous nous trouvons réunis pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Les Monuments aux Morts et stèles commémoratives, ancrés dans nos communes, sont les témoins immémoriaux des souffrances endurées par nos aînés. Nous avons peine, aujourd'hui, à imaginer qu'au sortir de la "Grande Guerre", ces monuments n'existaient pas.

Ces lieux de mémoire réalisés dès l'immédiat après-guerre - souvent à l'initiative des anciens combattants de l'époque - sont l'expression de leur volonté que cette guerre soit la "der des ders" et que leur sacrifice ne soit pas vain.

Ces monuments sont leur conscience et honorent ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Ils sont le visage de cette France meurtrie, défigurée, profondément marquée par cette guerre qui ne s'est pas arrêtée le 11 novembre 1918. Cette guerre a perduré dans les corps et dans les cœurs.

Dans les corps des mutilés, des "Gueules Cassées" et de tous ces soldats dont les blessures physiques ou psychologiques ont laissé des traces indélébiles.

Dans les cœurs des mères, des épouses et des orphelins auxquels a manqué pour toujours un être cher.

En 1919, le Traité de Paix signé à Versailles, par ses exigences vis à vis de l'Allemagne, a favorisé l'émergence du nazisme et a été l'une des causes de la Seconde Guerre mondiale.

Ces années 1914/1918 ont ébranlé le Monde et orienté dans un sens infiniment tragique, tout le destin du XXème siècle.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en a tiré l'un des motifs fondamentaux de son action : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer en ce sens avec les générations nouvelles dans le cadre des résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies. »

Si l'année 2008 fut l'année des déplacements vers la Bavière, l'année 2009 a été l'année des invitations de divers groupes du canton jumelé dans le canton de MAINTENON. Le Comité de Jumelage a organisé et apporté son soutien aux différentes manifestations qui ont eu lieu.



Plusieurs temps forts ont marqué cette année :

* Les échanges scolaires entre collégiens du collège d'EPERNON et leurs camarades d'AMBERG ont eu lieu en mars et mai. L'organisation est toujours de grande qualité de part et d'autre.

* L'Ensemble Vocal des Tourelles d'EPERNON a reçu la chorale de la Volkshochschule à l'ascension. Le requiem de Fauré interprété de concert par les deux chorales aux Prairiales a conquis les 250 personnes présentes.

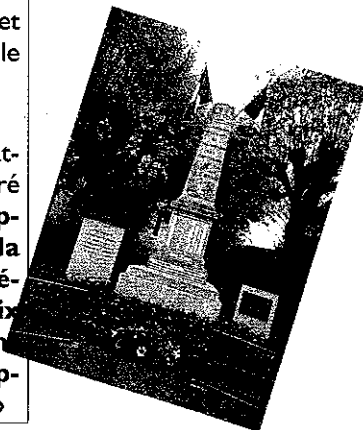
* Le groupe folklorique des Birgländer a honoré de sa présence le festival « musiques et danses du monde » à l'occasion de la fête du château à MAINTENON fin juillet. Ils se sont produits au milieu des groupes venus de Haïti, de Birmanie, de Hongrie et du Brésil. Ce festival a eu également un beau succès.

* Les 23 et 24 octobre, le Comité de Jumelage a eu le plaisir de recevoir M. Richard Reisinger, Landrat du canton d'AMBERG-SULZBACH, accompagné d'une délégation de conseillers généraux et maires. En concertation avec le Conseiller Général du canton, les Présidents (es) des communautés de communes et les maires de nos communes, un programme de visite a été élaboré. Au cours de ces 2 journées, les visiteurs allemands, accompagnés de leurs homologues français, ont découvert le collège de Maintenon, le centre de collecte des déchets de Ouarville, le CERIB à Epéron, le centre multi-accueil de Pierres -suivi d'un temps d'échanges entre élus-, le château de Maintenon, le Conservatoire des Meules et Pavés d'Epéron. Un dîner de clôture a permis de nouveaux échanges chaleureux qui, nous en sommes sûrs, seront fructueux et constructifs pour l'avenir des échanges entre nos deux cantons.

Adhérents, sympathisants et toutes les personnes désireuses de découvrir notre association seront les bienvenus à la salle polyvalente de BAILLEAU-ARMENONVILLE le samedi 16 janvier 2010 à partir de 18 heures pour la tenue de l'assemblée générale du COMITE DE JUMELAGE.

De nouvelles rencontres auront lieu en 2010 : échanges scolaires, échange entre le CCLER et la VHS, échange de l'association sportive de Saint-Piat avec Illschwang et un échange entre sympathisants du jumelage en juin. Les nouveaux projets feront l'objet de communications ultérieures de la part du comité de jumelage.

Marie-Claire THOMAIN,
Présidente du Comité de Jumelage
Tél. 02 37 83 42 21





La commission « Politique du logement social et services à la population » - de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES** réunie le 10 novembre 2009 a entendu le bilan des activités jeunes 2009. En terme de fréquentation, tout confondu, les CLSH et les centres ados ont enregistré une participation de 8 490 journées enfants réparties dans tous les centres durant les vacances de février, Pâques, et les grandes vacances de juillet à août ... Dans son ensemble, tout marche bien.

Pour les mercredis, la fréquentation est de 3 979 journées.

Pour les Fêtes de Noël, comme chaque année, il est prévu de faire un cadeau par structure - pour un budget identifié de 1 040 €.

Relais d'Assistants maternelles « Le blé en herbe »

Le Relais est un service de la Communauté de communes des Terrasses et Vallées de Maintenon.

Il a en charge 10 communes : Maintenon, Pierres, Bouglainval, Chartainvilliers, Houx, Mévoisins, Saint Piat, Soulaire, Villiers-le-Morhier et Yermenonville.

Ces 10 communes représentent une centaine d'assistantes maternelles agréées par le Conseil général.

Ce service a pour objectifs :

- de mettre en lien l'offre (place chez les assistantes maternelles) et la demande (recherche par les parents d'une assistante maternelle) de garde.

- d'aider les parents dans leurs démarches administratives pour l'embauche d'une assistante maternelle.

- d'aider les assistantes maternelles dans leur profession (documentation, formation continue, informations sur leur statuts, leurs droits et devoirs), leur permettre de sortir de leur isolement et la possibilité d'échanger sur des thèmes en lien avec leur métier.

- d'offrir aux enfants qu'elles accueillent la possibilité de participer à des activités, lors d'ateliers comme en crèche ou en halte.

Tous les matins, le relais d'assistantes maternelles se déplace sur une commune : ainsi les enfants peuvent être en lien avec d'autres enfants et adultes, découvrir des activités nouvelles, se socialiser,...

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, réuni le 13 novembre 2009, a :

- * approuvé des modifications budgétaires permettant le règlement des travaux de voirie effectués place du Frou et les travaux d'isolation de la Mairie ;

- * décidé de rembourser par anticipation un emprunt court de 20 000 euros du budget eau/assainissement (gain 1 000 euros d'intérêts) ;

- * créé une commission pour l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie aux handicapés (P.M.A.V.) ;

- * renouvelé les baux ruraux consentis à des agriculteurs sur des terres communales ;

- * reconduit les subventions allouées par la commune à des associations, ainsi que les différents tarifs communaux ;

- * été informé d'un courrier du maire au responsable du centre de tri de Pierres pour s'étonner de la fermeture partielle du bureau de Poste de St-Piat ;

- * entendu un compte-rendu de la commission des travaux du 10/11/2009 qui propose la prudence dans les investissements 2010, compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les finances des collectivités locales du fait des réformes en cours de discussion au Parlement. Toutefois, une nouvelle tranche de renforcement du réseau d'eau (rue de l'Egalité, ou rue Jean Moulin) devrait être programmée.

Des permanences sont tenues, les après-midi, au pôle enfance à Pierres afin de répondre aux questions des parents et des assistantes maternelles.

Lors de temps ponctuels, le Relais organise des événements particuliers. L'année dernière, nous avons organisé des réunions à thèmes parents/assistantes maternelles, nous nous sommes rendus à un spectacle pour les 6mois/4 ans, fait une fête de fin d'année à la salle M. Leblond et un pique-nique.

Une formation aux 1^{er} secours à destination des Assistantes Maternelles est organisée par la Croix rouge au gymnase de Maintenon, un spectacle de Noël pour les moins 3ans conçu par une troupe de comédiens professionnels est proposé et des visites dans les écoles maternelles sont au « programme » pour 2009-2010.

Si vous souhaitez plus informations, n'hésitez à contacter Mme Anne-Julie Chevalier, au 02 37 27 13 37.

CHAUFFAGE FIOUL/GAZ

Installation- Entretien -
Ramonage

Spécialiste plancher chauffant



Confortec



Spécialiste Installation Solaire

PLOMBERIE-SANTAIRE

Salle de bain Balnéo
Zinguerie

Pascal NOYON

82 Rue de la République 28130 SAINT-PIAT ☎ : 02.37.32.31.32



**TAXI
BRUNO**
717 24/24



Tél : 06- 66- 68- 25- 25

Tél : 02-37- 31- 33- 28

Transports d'enfants TPMP
Hôpitaux CMPP
Gares
Transport malade assis
Aéroport
Commune de stationnement chartainvilliers

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

En bref

Suite à une intervention de Mme Le Maire auprès des services compétents, depuis le 22 novembre dernier, les actes d'Etat-civil antérieurs à l'année 1873, les procès-verbaux des conseils municipaux antérieurs à l'année 1897, ainsi que le Plan cadastral du village, dit « Plan napoléon » conservés en Mairie ont été transférés aux Archives Départementales.

Toute personne souhaitant consulter ces documents, jusqu'alors accessibles en Mairie, devra désormais se rendre à Chartres et s'adresser au service départemental des Archives.

Durant la période 2008/2009, les habitants de Chartainvilliers ont consommé 32 157 m³ d'eau et en ont assaini 30 189 m³.

SECURITE : Le monoxyde de carbone

L'hiver approche et les intoxications au **monoxyde de carbone** touchent chaque année plus d'un millier de foyers causant une centaine de décès. En 2008, en Eure et Loir 27 personnes ont été intoxiquées, heureusement aucun cas mortel.

Rappelons que le **monoxyde de carbone** est un gaz toxique très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Quels sont ses dangers ?

Après avoir été inspiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide. Dans les cas graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. On peut garder des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Avant l'hiver, faire obligatoirement intervenir un professionnel qualifié pour :

- Contrôler chaudière, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles
- Entretenir les conduits de cheminée (ramonage)
- Aérer le logement tout particulièrement pendant la période de chauffage, tous les jours, pendant 10 minutes, même s'il fait froid.

Ne jamais obstruer les entrées/sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau, chaufferies)

Les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu. Ils ne sont pas conçus pour cela.

Une annonce, des informations, des remarques, des suggestions pour nous contacter, directement en Mairie :
au 02.37.32.32.91 ou voix-du-frou@mairie-chartainvilliers.fr

A VENIR EN DECEMBRE

03/12 : Réunion du Comité syndical de Changé pour évoquer un appel d'offres en restauration scolaire, les investissements 2010, les contrats de travail du personnel et le régime indemnitaire

05/12 : Réunion, à St-Piat à 14h, pour finaliser la création d'une Association pour la gestion d'un local de rencontres pour les adolescents

08/12 : Réunion du conseil municipal, à 20h30 en Mairie, pour évoquer notamment les contrats d'assurances, le transfert de compétence du gaz au Syndicat Départemental d'Energies, l'indemnité de gestion au Percepteur

10/12 : Réunion du comité syndical du RPI à St-Piat

14/12 : Réunion du Comité syndical du Syndicat de Pompage de Soulaire

18/12 : Réunion du Conseil communautaire de la communauté de communes

19/12 : Arbre de Noël à la salle polyvalente (15h30), avec spectacle clownesque, accueil des nouveaux habitants, et présents aux Anciens. Nota : la présence du Père Noël est attendue

31/12 : Permanence en Mairie, de 10 à 12 h, pour s'inscrire sur la liste électorale de Chartainvilliers

Ne pas utiliser certains appareils non conçus pour (cuisinière, brasero, barbecue, panneaux radiants à gaz, groupe électrogène ou pompe thermique) comme chauffage continu.

Comment faire en cas d'intoxication ?

- Aérer immédiatement les lieux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêter le ou les appareils à combustion.
- Evacuer les lieux rapidement
- Appeler les secours : 18 sapeurs pompiers - 15 Samu
- Ne réintégrer les lieux qu'avec l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.

Petite annonce - OFFRE D'EMPLOI

Société Limagrain Verneuil Holding recherche **secrétaire temps partiel pour la station de LVH à Chartainvilliers**, tâches diverses et anglais nécessaire. Poste disponible tout de suite.

Merci de laisser un CV à la station.

Limagrain Verneuil Holding
5 rue de l'Egalité
28130 CHARTAINVILLIERS
Tél : 02 37 32 32 92

**BONNES
FÊTES**